

Département de Chimie - Inspection trimestrielle des laboratoires

À vérifier			s/o
1. Hottes			
a) Les câbles électriques des appareils sont fixés et en bon état			
b) Les tuyaux pour l'eau des réfrigérants sont fixés et en bon état			
c) Le(s) robinet(s) sont en bon état (e.g. ne fui(en)t pas)			
d) Les tuyaux pour les gaz et le vide sont fixés et en bon état			
e) Les pompes à vide sont en bon état - vérification/remplacement de l'huile			
f) Il n'y a pas d'objets qui encombrant inutilement la surface de travail			
2. Zones de travail / Laboratoire			
a) Rotavap – Câbles électriques sont fixés et en bon état			
b) Rotavap – Tubes pour le vide et l'eau sont fixés et en bon état			
c) Le(s) robinet(s) sont en bon état (e.g. ne fui(en)t pas)			
d) La surface de travail n'est pas encombrée inutilement			
e) Les planchers ne sont pas encombrés inutilement			
f) Tous les extincteurs sont présents			
g) Les bonbonnes de gaz toxiques/inflammables/corrosifs ne sont pas en stockage dans le laboratoire			
h) Les cabinets de solvants sont en bon état			
i) Les armoires d'entreposage de produits chimiques sont en bon état			
3. Cabinet de distillation			
a) Les câbles électriques sont fixés et en bon état			
b) Les mantres chauffantes sont en bon état			
c) Les tuyaux des systèmes de réfrigérant sont fixés et en bon état			
d) Les tuyaux pour le gaz inerte sont fixés et en bon état			
e) Les montages ne comportent aucune fissure ou dommage			
f) Les montages sont bien scellés et hermétiques			

Pour les points qui ne sont pas conformes, indiquez les mesures prises :

Point	Mesure

Nom de l'inspecteur

Date